

**Département pour le Développement International
Royaume Uni**

**Evaluation de l'appui des bailleurs de fonds
au renforcement des capacités de recherche socio-économique
des pays francophones de l'Afrique sub-saharienne
(version finale)**

**OUEDRAOGO. O. Dieudonné
Juin 2001**

Listes des principaux sigles

AASP: Association Africaine des Sciences Politiques
AUA: Association des Universités Africaines
CAMES: Conseil Africain et Malgache de l'Enseignement Supérieur
CEDEAO: Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEDRES: Centre d'Etudes de Documentation et de Recherche Economique et Sociale
CEE: Centre d'Etudes Economiques
CEDA : Centre d'Etudes pour le Développement Endogène de l'Afrique
CEDEAO : Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CESAO : Centre d'Etudes Economiques et Sociales de l'Afrique Occidentale
CEREGE: Centre d'Etudes et de Recherches en Economie et Gestion
CERPOD: Centre d'Etudes et de Recherche sur la Population pour le Développement
CIRES: Centre Ivoirien de Recherche Economique et Sociale
CODESRIA: Conseil pour le Développement des Sciences Sociales en Afrique
CORCERO: Centre d'Orientation et de Recherche en Compétitivité, en Economie et en
Décision
CREA: Consortium pour le Développement de la Recherche Economique en Afrique
CREA: Centre de Recherche en Economie Appliquée
CRDI: Centre de Recherches pour le Développement International
DNSD: Direction Nationale de la Statistique et de la Démographie
GREAT: Groupe de Recherche en Economie Appliquée et Théorique
IDE: Investissements Directs Extérieurs
IDEP : Institut Africain de Développement Economique et de Planification
IFAN: Institut Fondamental d'Afrique Noire
IFORD: Institut de Formation et Recherche Démographiques
INADES : Institut Africain pour le Développement Economique et Social
INRSH: Institut National de Recherche en Sciences Humaines
IPD/AOS : Institut Panafricain pour le Développement/Afrique de l'Ouest et Sahel
IRD: Institut de Recherche pour le Développement
LEA: Laboratoire d'Economie Appliquée
OID: Objectifs Internationaux du Développement
NTIC: Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
PFASS: Pays Francophones de l'Afrique Sub-Saharienne
PNLCP: Plan National de Lutte Contre la Pauvreté
PTCI : Programme de Troisième Cycle Inter-universitaire
PPTE: Pays Pauvres Très Endettés
UDEAC: Union Douanière et Economique des Etats de l'Afrique Centrale
UEMOA: Union Economique et Monétaire de l'Afrique de l'Ouest
UEPA: Union pour l'Etude de la Population Africaine
SAREC: Swedish Agency for Research Cooperation with Developing Countries
SISERA: Soutien Institutionnel à la Recherche Economique en Afrique
UERD: Unité d'Enseignement et de Recherche Démographique
URD: Unité de Recherche Démographique

Introduction

1. L'un des défis majeurs des Pays Francophones de l'Afrique sub-saharienne (PFASS) réside dans l'identification de la manière dont ils devraient s'y prendre pour éliminer dans des délais raisonnables, l'extrême pauvreté qui frappe près de la moitié de la population. Plusieurs initiatives ont été développées en vue de leur permettre de relever ce défi, en particulier l'Initiative pour l'allègement de la dette des Pays Pauvres des Endettés (PPTE) dont la mise en œuvre devrait faciliter la réalisation des Objectifs Internationaux de Développement (ODI) pour 2015: réduction de moitié de l'extrême pauvreté (1\$ par personne et par jour); et accès quasi-universel aux services d'enseignement primaire et de santé génésique. Le Département pour le Développement International (DFID) du Royaume Uni apportera son concours à cet élan de solidarité internationale. La présente étude qui s'inscrit dans sa démarche, essaie de fixer certains repères et d'ouvrir quelques pistes pour la réflexion sur les voies et moyens pouvant lui permettre de contribuer au renforcement des capacités de recherche socio-économique des PFASS et de leur doter ainsi des compétences nécessaires à l'analyse de la pauvreté et par conséquent aussi au développement des activités de suivi et d'évaluation des Plans Nationaux de Lutte Contre la Pauvreté (PNLCP) (1)

2. En considérant que la pauvreté est un phénomène multidimensionnel et difficilement saisissable au niveau mono-disciplinaire, la recherche socio-économique dont il s'agit ici nous a évidemment posé des problèmes quant à l'identification des disciplines scientifiques concernées. Pour y parvenir, nous avons choisi de partir des deux critères suivants: le premier relatif à l'objet de cette recherche socio-économique qui porte assurément sur l'examen des grands problèmes de développement; et le second qui tient à sa méthode qui utilise à la fois l'approche économique et l'approche sociale. Ainsi, la recherche socio-économique aurait comme disciplines scientifiques de base, l'économie et la sociologie, étant entendu qu'en raison de sa démarche systémique, elle fait nécessairement appel à l'une ou l'autre des autres disciplines en fonction du problème de développement à analyser. Elle est par conséquent globalisante et rassemble, à chaque fois que cela est nécessaire, le maximum requis de disciplines autour de son noyau dur des deux disciplines précitées (2).

3. L'objectif spécifique de la présente étude étant de proposer, le cas échéant, au DFID, les meilleures modalités de renforcement de capacités de recherche socio-économique des PFASS, la méthodologie suivante a été utilisée:

i) d'abord, évaluer les besoins en connaissances nécessaires à la compréhension de la situation socio-économique des PFASS et par conséquent à l'identification, à la mise en œuvre et à l'évaluation des actions prioritaires visant l'amélioration cette situation à partir d'un examen des problèmes de développement économique et social de ces pays et du bilan des connaissances sur ces problèmes;

ii) ensuite, identifier, le cas échéant, les contraintes auxquelles ces pays font face dans la production par eux-mêmes de ces connaissances à partir d'une évaluation des capacités nationales de recherche socio-économique;

iii) enfin, proposer les voies et moyens permettant de lever ces contraintes à partir d'une évaluation des initiatives développées par les PFASS et les bailleurs de fonds en matière de renforcement des capacités nationales et régionales de recherche socio-économique.

4. Pour la collecte des informations nécessaires, il a été procédé à une revue de littérature à Dakar et à travers la visite des sites web de diverses institutions africaines et organisations de coopération technique et financière. Cette revue a été complétée par des entretiens avec des responsables d'organisations basées ou représentées à Dakar: AUF; CODESRIA; CRDI; ENDA-Tiers Monde; IRD; IDEP; SISERA et UEPA (3).

5. Le présent rapport comporte cinq parties. La première partie examine la situation socio-économique globale des PFASS, mettant ainsi en évidence le défi posé par la lutte contre pauvreté dans ces pays. Dans la seconde partie, ce sont les besoins en connaissances complémentaires en la matière qui sont évalués alors que la troisième examine les capacités des systèmes nationaux de la recherche à produire ces connaissances. La quatrième partie fait une revue des différents appuis apportés par les bailleurs de fonds au renforcement des capacités nationales d'analyse socio-économique. La cinquième partie donne quelques indications sur les meilleures modalités de renforcement de ces capacités dans le contexte actuel du développement des PNLCP.

1 ANALYSE DE LA SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE

6. Les PFASS regroupent ceux dits ayant le français en partage selon les agences de la Francophonie. Au nombre de 25, ils représentent la moitié des pays du continent et un peu plus des trois quarts de l'Afrique sub-saharienne. Outre le fait que le français soit leur langue de communication internationale, ils présentent les deux autres caractéristiques communes suivantes: l'héritage des systèmes économique, social, politique et culturel français pour la plupart d'entre eux ; et l'appartenance au groupe des Pays les Moins Avancés (PMA) en raison du caractère arriéré de leurs économies. De ce dernier point de vue, il faut noter que 11 des 21 pays concernés par l'Initiative pour l'allègement de la dette des Pays Pauvres Très Endettés (PPTE) sont de cette région (4).

7. Chacun d'entre eux a cependant ses spécificités. D'abord, les PFASS sont de taille très différente aussi bien en superficie (entre quelque 545 km² dans les Seychelles et 2.345.410 km² pour la République Démocratique du Congo) qu'en effectifs de la population (75.000 dans les Seychelles et près de 50 millions pour la République Démocratique du Congo). Sur le plan écologique, les uns, soit environ la moitié d'entre eux, sont situés en zone équatoriale et guinéenne avec de fortes potentialités naturelles (forêt, minerais et cultures de plantation) convoitées par le secteur privé international tandis que les autres sont dans la zone soudanienne ou sahélienne qui est exposée en permanence à des aléas climatiques et à des sécheresses successives et s'avère être une région « peu utile » aux yeux des investisseurs extérieurs. Certains, parmi surtout les premiers, sont côtiers avec des coûts de transaction relativement réduits alors que les autres sont enclavés et difficilement accessibles par rail à partir des côtes africaines. Ensuite, la croissance économique est tirée par la production agricole chez les uns et par la production minière chez d'autres ; et elle l'est par la consommation dans de rares cas. Le processus même de la constitution des Etat-Nations à partir des années 1960 a différé aussi en fonction de la profondeur de leur héritage colonial et de leur histoire politique récente : nature et intensité de la lutte entre les différentes factions en lice de l'élite nationale pour le contrôle du pouvoir politique et des ressources nationales, ponctuée ou non par des coups d'Etat ou des pressions extérieures diverses ; évolution des rapports entre les différents groupes sociaux etc. Enfin, le rythme des réformes économiques et sociales engagées dans les années 1980, les modalités d'insertion dans le processus de la mondialisation et le niveau de développement du capital humain et institutionnel ne sont pas

les mêmes selon les pays dont le poids relatif et la nature de la dette et de l'aide extérieure sont également assez différenciés.

1.1. Le défi majeur: vaincre l'extrême pauvreté, qui persiste dans près de la moitié des PFASS

8. La libéralisation des économies nationales, liée à la crise financière des années 1980 et essentiellement fondée sur la promotion du secteur privé et des échanges des biens et services, a entraîné une révision de fait des politiques publiques. Ainsi, les PFASS ont été amenés à partir des années 1990, à mettre en œuvre des PNLCP en raison de la prise de conscience vis-à-vis de l'importance de ce fléau: près de la moitié de la population y vit avec moins d'un dollar par jour. Un tiers des enfants n'y ont pas accès à l'enseignement primaire ; et autour de la moitié des habitants est analphabète et n'a accès ni à l'eau potable ni aux soins de santé de base. La sécurité sociale formelle, accessible aux seuls salariés et à leurs familles, couvre moins du dixième de la population alors que les solidarités familiales et communautaires traditionnelles sont devenues peu opératoires, surtout en milieu urbain où elles ont été sérieusement ébranlées par les forces du marché et l'extension des modèles de comportements individualistes. La pauvreté y touche donc la structure même de la société et hypothèque ainsi son avenir: elle n'est plus seulement intolérable sur le plan moral et du respect de la dignité humaine mais elle constitue aussi une menace grave pour la stabilité politique, la cohésion sociale et la salubrité de l'environnement, avec ce que cela comporte comme risques pour la sécurité du reste du monde. En outre, elle est économiquement inacceptable parce qu'elle tend à exclure des pans entiers de la population des efforts de développement aussi bien à l'échelle locale que nationale et internationale.

9. Depuis le milieu des années 1990, et suite à la dévaluation de FCFA en 1994, les PFASS ont cependant enregistré des progrès notables sur les plans économique, social et politique, montrant ainsi des signes quant à l'importance de leur potentiel pour la réduction la pauvreté et l'accélération du processus de développement social. Même si en matière de revenu par habitant, ils ont à peine réussi à rétablir la situation prévalant dans les années 1970, quelques espoirs sont en effet permis : les exportations s'accroissent ; les déséquilibres macro-économiques sont contenus dans des limites tolérables ; le secteur privé se développe et ses relations avec le secteur public s'améliorent ; et la croissance économique est redevenue positive. Sur le plan de la formation du capital humain, la baisse tendancielle du taux de scolarisation de l'enseignement primaire observée en 1980-1990 a été jugulée ; et celui-ci a repris sa croissance. La situation sanitaire s'améliore comme l'indique la baisse continue de la mortalité infantile ; et la plupart des PFASS ont commencé à amorcer leur transition démographique comme le montre la réduction progressive de la fécondité.

10. Des avancées significatives ont également été faites sur le plan politique : organisation régulière d'élections nationales et municipales libres; autonomie croissante des pouvoirs législatif et judiciaire vis-à-vis du pouvoir exécutif avec une participation accrue de femmes dans l'exercice de ces pouvoirs ; accélération du processus de la décentralisation et de celui de l'intégration régionale dans le cadre de l'UEMOA, de la CEDEAO et de l'UDEAC; libéralisation de la presse avec notamment l'explosion du nombre des radios et de journaux privés et l'extension des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC); renforcement de la société civile avec la montée en puissance de nouveaux acteurs (associations des droits de l'homme, des consommateurs et des droits de la femme, développement de mouvements écologiques et citoyens etc.) ; et amorce du dialogue social,

notamment à travers l'adoption de PNLCP qui indique l'engagement politique formel des gouvernements pour l'élimination de ce fléau .

11. Cependant, les progrès ainsi enregistrés restent assez limités et fragiles. La croissance économique est encore trop faible pour faire reculer la pauvreté monétaire de manière significative en raison du rythme encore élevé de l'accroissement de la population et de plusieurs autres facteurs: bas niveau technologique et de la productivité ; coûts de transaction élevés; forte dépendance vis-à-vis des ressources naturelles et par conséquent des aléas pluviométriques et des cours mondiaux ; et faiblesse des investissements, et particulièrement des Investissements Directs Extérieurs (IDE), attendus de la libéralisation économique. En outre, on ne sait pas comment faire pour que la croissance économique des PFASS soit la plus élevée possible tout en étant au mieux favorable aux pauvres. Les efforts faits dans le financement des services sociaux de base restent insuffisants: en 1996-1997, la part des dépenses publiques affectées à ces services était en moyenne de 13 % soit entre 4 % au Cameroun et 21 % au Niger; ce qui est nettement inférieur aux 20 % recommandés par l'Initiative 20/20. Cette initiative n'est pas non plus appliquée de façon satisfaisante dans l'aide : 15 % des financements y ont été consacrés soit entre 8 % au Cameroun et 22,6 % au Mali. La situation est d'autant plus préoccupante que l'aide, notamment celle octroyée aux pays pauvres, tend à diminuer, que le poids de la dette s'accroît et que les IDE, qui auraient permis de créer des emplois et de générer des revenus, demeurent faibles. A quelques exceptions près, la part des budgets nationaux consacrée au service de la dette est de loin supérieure à celle allouée à ces services sociaux de base: les situations extrêmes ont été respectivement observées en Côte d'Ivoire (35 % contre 11,4 %) et au Burkina Faso (10,8 % contre 19,5 %) en 1996-1997 (DIOP 2000).

12. Sur le plan politique, l'organisation régulière d'élections ne suffit pas à l'exercice de la démocratie. Au delà de la participation traditionnelle pour la désignation à tous les niveaux de leurs représentants à travers des élections nationales ou locales ou pour le soutien à un projet de développement, il est de plus en plus attendu que les populations, les pauvres en particulier, interviennent au quotidien dans la gestion de leur communauté en y exerçant pleinement leurs droits mais en remplissant aussi leurs devoirs de citoyens. Mais, on observe que la participation des populations reste insuffisante; et la répartition des rôles et des responsabilités des différentes composantes de celles-ci est encore imprécise et ce aussi bien au niveau global et national qu'au niveau sectoriel et décentralisé. En dépit de la constitution de comités d'usagers pour les services communautaires d'enseignement et de santé de base et de l'appui des ONG et des bailleurs de fonds dans le cadre notamment de la coopération décentralisée, cette participation se résume souvent à l'information des populations ou tout au plus à la recherche de leur adhésion à des décisions déjà prises. Celle-ci est essentiellement financière avec la mise en place du système du partage des coûts du fonctionnement des services sociaux de base alors que les autorités nationales et locales n'assument leurs responsabilités en la matière à cause de leurs faibles capacités d'extraction des ressources des autorités nationales et locales, liées aux pratiques clientélistes des élites au pouvoir (OUEDRAOGO 2001).

1.2. Une opportunité: la nouvelle génération de PNLCP

13. Les nombreuses lacunes ainsi observées devraient être comblées dans les décennies à venir dans la mesure où, contrairement à la première génération visant de manière trop générale la croissance économique et la formation du capital humain, la deuxième génération

des PNLCP s'avère plus pertinente. En effet, celle-ci s'attaque non seulement aux manifestations de la pauvreté (manque de ressources matérielles ou immatérielles) mais également à ses causes (incapacité d'accéder à ces ressources) à travers:

- i) la recherche d'une croissance économique favorable aux pauvres (promotion du micro-crédit et de l'approche intégrée des politiques économiques et des politiques sociales);
- ii) une couverture quasi-universelle des services sociaux de base (éducation, santé, eau potable, assainissement) par une fourniture massive de ces services; et
- iii) la promotion de la bonne gouvernance amenant les institutions publiques à rendre des comptes aux populations grâce à la mise en œuvre de plusieurs mesures (lutte contre la corruption; professionnalisation de l'administration publique; accélération du processus de la décentralisation et utilisation des méthodes participatives à tous les niveaux politiques et programmatiques; promotion de l'approche des budget-programmes avec obligation de résultats grâce à l'intégration systématique d'activités de suivi et d'évaluation etc.) (PNUD 2000).

14. La mise en œuvre de cette nouvelle génération de PNLCP devrait permettre aux PFIASS de faire des progrès significatifs dans la couverture des services de santé et d'enseignement de base qui entraîneront l'accélération de leur transition épidémiologique et démographique et l'accroissement de leur capital humain. Mais, si les tendances passées se poursuivaient, les OMD pour 2015 ne seraient pas réalisés. Non seulement, contrairement aux prévisions (2,7 % en moyenne par an entre 1990 et 2015), l'extrême pauvreté n'a reculé en moyenne que de 1,7 % par an dans le monde entre 1990 et 1998, mais ce recul n'a également été en moyenne que de 1,4 % en Afrique sub-saharienne; et le nombre de personnes vivant avec moins d'un dollar par jour s'est accru de 242,3 millions en 1990 à 290,9 millions en 1998 (Banque Mondiale 2001). La réalisation des OMD exige donc que des efforts encore plus importants soient fournis en termes certes d'accroissement de l'aide publique au développement de l'Afrique sub-saharienne, et singulièrement de sa partie francophone mais surtout de l'efficacité et de l'efficience avec lesquelles seront menées les PNLCP et qui ne peuvent être garanties que si les bases scientifiques de ces plans s'avèrent pertinentes et fiables parce que collant aux réalités socio-économiques des PFIASS.

2. EVALUATION DES BESOINS EN PRODUITS DE LA RECHERCHE SOCIO-ECONOMIQUE

2.1. Les besoins en connaissances sur la pauvreté

15. Des efforts ont été faits en vue de la mesure et de la compréhension de la pauvreté: établissement de profils nationaux à partir du milieu des années 1980 avec l'appui de la Banque Mondiale; et études de la perception que les populations ont de la pauvreté à partir de la fin des années 1990 grâce au concours du PNUD qui a également aidé plusieurs pays dans l'élaboration de rapports annuels sur le développement humain faisant l'état des lieux en la matière et pouvant ainsi constituer un outil pour le suivi de l'impact des PNLCP.

16. Mais, en raison de la faiblesse de la taille des échantillons utilisés, les données de ces profils nationaux ne peuvent pas être désagrégées en vue de la mesure de l'incidence de la pauvreté dans les régions, les districts et les municipalités qui, avec la décentralisation ont besoin de cette information de base pour la formulation de leurs stratégies de lutte contre ce fléau. En outre et comme il fallait s'y attendre, elles sont peu pertinentes pour la compréhension du phénomène qui nécessite des analyses explicatives en vue de l'identification des variables clés sur lesquelles il convient d'agir en toute connaissance de

cause, à travers notamment les PNLCP. Les données des études sur la perception de la pauvreté permettent d'en avoir une connaissance localisée mais jusqu'à quel point devrait-on se fonder sur cette perception pour la compréhension de la pauvreté puisqu'on sait que les pauvres le sont aussi, parce qu'ils ne sont pas suffisamment informés. Quoi qu'il en soit, il faut aussi regretter la faiblesse de l'articulation conceptuelle qu'il y a eu entre ces études et les profils nationaux de la pauvreté qui, s'ils avaient été élaborés de manière concertée sous le leadership des institutions nationales, auraient permis de mieux appréhender la pauvreté, qui reste insuffisamment connue. Si on connaît le profil démographique et économique des pauvres, on ne pas avec exactement où ils vivent, pourquoi le sont-ils et comment peuvent-ils sortir de leur état ? (OUEDRAOGO 2000).

2.2. Besoins en outils et indicateurs pertinents, fiables et à jour pour le suivi et l'évaluation des PNLCP

17. Des actions de lutte contre la pauvreté sont menées de manière explicite depuis le début des années 1990 dans la quasi-totalité des PFASS mais on n'en connaît pas l'impact parce que les évaluations des nombreux projets y relatifs ont été faites de manière sectorielle et sans concertation. En outre, on ne dispose pas des résultats de ces évaluations qui, s'ils étaient disponibles, auraient permis à l'ensemble des acteurs d'en tirer les leçons nécessaires et d'en apprendre pour la mise en oeuvre de leurs activités de lutte contre la pauvreté. On sait par exemple que les travaux à haute intensité de main-d'œuvre dits d'intérêt public ont aidé à la mise en place de plusieurs infrastructures de base et à générer des revenus monétaires, mais on n'en connaît pas les effets sur la création d'emplois et le recul de la pauvreté monétaire. Il en est de même pour la promotion du micro-crédit dont on évoque souvent les taux élevés de remboursement chez les femmes: elle a probablement amélioré l'efficacité des stratégies de survie de ces femmes mais combien d'entre elles ont pu ainsi "échapper" de la pauvreté et dans quelles conditions? De telles connaissances permettraient de mieux concevoir les programmes de micro-crédit en vue d'en garantir le succès. Sur le plan économique, la dérèglementation du marché du travail, y compris le dégraissage des fonctions publiques, et la privatisation des sociétés d'Etat (eau, électricité, télécommunications, chemins de fer, pharmacies etc.) ont été accompagnées de mesures permettant l'émergence d'entrepreneurs capables de renforcer les secteurs privés nationaux et de créer des emplois. Mais on n'en connaît également pas les effets réels, notamment en termes de création d'emplois et les profils de ceux qui en ont profité ou de ceux qui ont été des perdants et pourquoi ? Enfin, le secteur informel, devenu majoritaire en milieu urbain où il est le principal pourvoyeur d'emplois chez les pauvres, reste mal connu. Dans quelles conditions, certains travailleurs de ce secteur en arrivent-ils à "sortir" de la pauvreté et pourquoi les autres n'y arrivent-ils pas ? (OUEDRAOGO 2000)

18. La fourniture de "l'eau au robinet " a été privatisée en milieu urbain sans qu'on n'en connaisse les effets sur l'amélioration de la couverture, de la qualité et de l'équité des services. Des milliers de forages ont été construits pour l'approvisionnement des populations rurales en eau potable mais si on en connaît approximativement le nombre, on ne dispose pas d'informations fiables et à jour ni sur ceux qui sont en bon état de fonctionnement ni sur leur couverture réelle. De nouvelles initiatives communautaires et privées ont été développées en matière de ramassage des ordures ménagères par des charretiers en milieu urbain mais quelle en est l'efficacité et comment leur trouver les articulations nécessaires avec les services publics motorisés opérant encore plus ou moins bien dans les quartiers centraux des villes? Enfin, un marché des services d'enseignement et de santé de base est en train d'émerger, avec une nette tendance à la segmentation en milieu urbain: d'un côté des services privés de

bonne qualité pour les plus fortunés des villes et de l'autre des services publics ou communautaires peu coûteux mais de moindre qualité pour les autres. Non seulement on n'a pas suffisamment d'informations sur ces changements mais on ne sait également pas si les gouvernements et surtout les collectivités locales ont les capacités de contrôle nécessaires de ces services privés et communautaires (couverture, équité, efficience etc).

19. On a besoin d'informations pertinentes, fiables et à jour pour une programmation efficace des PNLCP, et pour informer correctement les populations et les autres acteurs afin d'améliorer leur niveau de participation (COURT et al. 1999). On observe cependant que les données des recensements de la population et de l'habitat et des autres grandes opérations de collecte (profils nationaux de la pauvreté; enquêtes démographiques et de santé; enquêtes budget-consommation etc.) sont insuffisamment diffusées et utilisées, en particulier au niveau décentralisé. Les données administratives de routine sont certes collectées par les services des différents ministères mais elles sont aussi peu diffusées et utilisées notamment à cette échelle en raison de l'existence des difficultés suivantes:

i) les données publiées sont mal diffusées au niveau décentralisé et non portées à la connaissance des populations concernées;

ii) elles ne sont pas à jour parce que les annuaires sont publiés avec des retards de deux ou trois années, liés au fait que le processus de leur acheminement de la périphérie vers le niveau central laisse encore à désirer (par courrier postal et non électronique) et que leur traitement reste encore essentiellement manuel;

iii) elles sont peu fiables à cause de la faiblesse de leur taux de complétude, les services de certaines régions enclavées et ceux communautaires et surtout privés étant insuffisamment pris en compte;

iv) elles sont peu pertinentes parce qu'étant publiées isolément par les différents ministères, elles ne donnent pas une vision globale à travers un seul et unique tableau de bord social ; et

v) le bas niveau de développement de la culture de la recherche et de celle de l'utilisation des informations et des connaissances scientifiques dans le processus de la décision (OUEDRAOGO, 2000).

20. En dépit des efforts faits pour la publication d'un ou de deux rapports nationaux sur le développement humain durable par pays sous les auspices du PNUD, des évaluations ex ante et ex post des activités de lutte contre la pauvreté ne sont pas systématiquement effectuées en raison de ces différentes difficultés; et celles commanditées par les bailleurs de fonds pour leurs projets ne se situent pas à des échelles géographiques, sociales et programmatiques suffisamment pertinentes pour les PNLCP. A l'absence d'évaluations, on a d'informations, ni sur la pertinence, ni sur l'efficience des PNLCP et encore moins sur leur impact en matière de recul de la pauvreté monétaire (revenus) et humaine (couverture et qualité des services sociaux de base) à travers des indicateurs précis de processus et d'impact aux niveaux central et décentralisé.

2.3 Besoins en connaissances des réalités socio-économiques

21. Une revue, assez rapide il est vrai, de la littérature sur la pauvreté et surtout sur les stratégies actuelles de lutte contre ce fléau indique l'existence d'importants besoins en

connaissances plus globales. Nous en donnons quelques éléments. Au niveau le plus fondamental de la recherche socio-économique comment faire en sorte que la croissance économique soit la plus élevée possible et en même temps qu'elle soit favorable aux pauvres dans le contexte spécifique des PFASS. Les activités actuellement retenues dans les PNLCP sont-elles les plus efficaces pour la lutte contre la pauvreté? Autrement dit, permettront-elles de réduire de moitié l'extrême pauvreté d'ici 2015 dans le contexte spécifique des PFASS?

22. On a d'autres types de besoins en connaissances. Dans le domaine de la recherche économique, il s'agit par exemple de ceux relatifs à: la micro-économie dans des situations de marché incomplet; la nouvelle économie de l'éducation; la nouvelle économie de la santé; les économies locales ; la dynamique du secteur informel. En matière de recherche sociologique et/ou anthropologique, les nouveaux besoins en connaissances portent sur les déterminants sur la demande sociale croissante (éducation, santé, NTIC etc.) les mouvements sociaux (OCB, ONG, société civile et leurs rapports avec l'Etat) et la décentralisation des politiques sociales. Les droits humains modernes et leurs interactions avec les cultures africaines constitueraient un domaine d'investigation pertinent en matière de recherche administrative et juridique. Les nouvelles modalités de régulation de l'Etat par rapport à la société civile, aux autorités locales et aux autorités d'intégration régionale devraient être étudiées par les politologues. La recherche géographique devrait s'intéresser davantage aux processus de la décentralisation, aux stratégies de ciblage des PNLCP et à la réorganisation de l'espace national, régional et municipal. La recherche historique devrait par exemple questionner les fondements de solidarités familiales et communautaires et les autres composantes des cultures africaines pour pouvoir identifier les éléments (solidarité, valorisation de l'être par rapport à l'avoir etc.) sur lesquels les PNLCP pourraient se fonder et ceux (compter sur l'autre etc.) qui devraient par contre être combattus (OUEDRAOGO 2001). A la partir des résultats de la recherche/action ci-dessus évoquée (profils et études de perception de la pauvreté; suivi et évaluation des PNLCP etc.) et de ceux de cette recherche appliquée et des connaissances mono-disciplinaires ainsi accumulées, on pourrait alors procéder à des élaborations socio-économiques plus théoriques et multidisciplinaires qui s'avèrent être les seules à permettre une appréhension globale du phénomène de la pauvreté et de ses implications dans la région. Mais, les PFASS disposent-ils des capacités de recherche socio-économique nécessaires ?

3 EVALUATION DES CAPACITES NATIONALES DE RECHERCHE SOCIO-ECONOMIQUE

23. Les PFASS disposent, pour la plupart, d'un ministère spécifiquement chargé de la recherche et/ou de l'enseignement supérieur depuis le milieu des années 1970 sous l'impulsion de l'UNESCO qui leur avait alors apporté son appui pour l'élaboration de politiques scientifiques nationales. Mais, la crise financière des années 1980 et l'avènement subséquent des Programmes d'Ajustement Structurel (PAS) ont été préjudiciables à la mise en œuvre de ces politiques. La recherche scientifique, et la recherche socio-économique en particulier, sont actuellement menées sans cadre stratégique cohérent et en l'absence de toute programmation à l'échelle nationale dans l'ensemble des PFASS. De manière schématique, les systèmes nationaux de la recherche socio-économique ont trois composantes: la collecte de données socio-démographiques et économiques de base est assurée par les Directions Nationales de la Statistique et de la Démographie (DNSD) ; la recherche empirique et/ou appliquée est confiée à des Instituts Nationaux de Recherche en Sciences Humaines (INRSH) tandis que la recherche théorique relève de la responsabilité des universités.

3.1. Des Directions Nationales de la Statistique et de la Démographie (DNSD) compétentes pour la collecte des données socio-démographiques et économiques de base

24. Les DNSD, qui relèvent toutes du ministère chargé de l'économie et des finances, assurent la coordination des activités de production des données administratives (statistiques scolaires et sanitaires en particulier) de tous les autres ministères et réalisent les recensements de la population et de l'habitat et les autres grandes opérations de collecte (profil de la pauvreté, enquêtes démographiques et de santé etc.). Leurs activités de recherche qui se sont accrues à partir du début des années 1990 grâce au recrutement de démographes nouvellement formés, servent directement à la planification nationale et aussi régionale avec l'ouverture progressive d'antennes dans les grandes régions de chacun des pays. Empiriques et d'assez bonne qualité, elles portent sur des analyses descriptives, faites selon une perspective technique et statistique (NEIL. G et OUATTARA S. 1993).

3.2. D'anciens centres-IFAN en déphasage par rapport aux problèmes de développement

25. La recherche socio-économique à proprement parler est confiée aux instituts nationaux de recherche en sciences humaines (INRSH) ayant hérité de l'Institut Français d'Afrique Noire (IFAN), même si depuis 1960, ceux-ci ont vécu des histoires spécifiques et ont diverses appellations: Institut National des Sciences des Sociétés (INSS) au Burkina Faso; Institut de Recherche en Sciences Humaines (IRSH) au Gabon ; Institut des Sciences Humaines (ISH) au Mali; Institut de Recherche en Sciences Humaines (IRSH) au Niger; Institut Fondamental d'Afrique Noire (IFAN) au Sénégal ; Institut National des Sciences Humaines (INSH) au Tchad ; Institut National de Recherche Scientifique (INRS) au Togo etc. (5). Mais, en l'absence de politique scientifique nationale, les INRSH ont plus ou moins conservé l'approche culturaliste des anciens centres-IFAN et privilégient les travaux en géographie rurale, en archéologie et en ethnologie/anthropologie avec parfois la gestion de musée (Mali, Sénégal) et d'archives audio-visuelles (Burkina Faso). Avec la mise en avant excessive de la recherche empirique, les chercheurs des INRSH manquent de capacités d'analyse suffisantes et de propositions de solution aux problèmes de développement, faute de recul nécessaire par rapport au terrain et de possibilités de comparaison entre situations nationales qui leur auraient permis de faire les indispensables va-et-vient entre l'analyse de cas et la généralisation et de questionner en permanence leurs acquis. Ainsi au Cameroun, l'Institut de Recherche en Sciences Sociales a purement été dissous pour cause d'inutilité sociale dirait-on (BA et. al. 2000)

26. Les INRSH sont en effet peu performants pour les principales raisons suivantes:

i) la faiblesse de leurs capacités organisationnelles: inexistence d'une vision partagée; objectifs institutionnels imprécis; système de programmation et de suivi des activités défaillant; absence de leadership des responsables; nombre insuffisant de chercheurs seniors; faiblesse du système d'évaluation des chercheurs et de leurs productions scientifiques; inexistence d'un système d'encouragement des meilleurs chercheurs; organisation encore trop disciplinaire ne favorisant pas l'approche multidisciplinaire (par exemple pour des travaux sur la pauvreté qui est un phénomène multidimensionnel); faiblesse des relations avec les services gouvernementaux et la société civile;

ii) la faiblesse des capacités individuelles de la majorité des chercheurs: connaissances insuffisantes de l'anglais pour l'accès à Internet; faiblesse des capacités d'analyse liées à la non

maîtrise des aspects les plus fondamentaux de la recherche (identification du problème de la recherche à travers une revue de la littérature appropriée; élaboration du cadre théorique et conceptuel; formulation des hypothèses ou des questions de recherche qui déterminent les choix des techniques d'enquête et d'analyse); faiblesse de l'engagement à apporter leur contribution scientifique au développement de leur pays; isolement vis-à-vis de la communauté scientifique africaine et internationale;

iii) un environnement peu favorable: compréhension non partagée des rapports de tutelle institutionnelle ; insuffisance des dotations budgétaires et en matériel (ordinateurs et accès à Internet, véhicules de tournée); environnement scientifique national peu motivant (insuffisance documentaire, inexistence de communautés scientifiques nationales) ; faiblesse de la culture scientifique et surtout de celle relative aux sciences humaines au niveau national où la recherche n'est perçue qu'à travers la technologie et où on n'a pas conscience de l'importance de l'apport de ces sciences au processus du développement ; liberté de l'expression nécessaire au travail scientifique peu garantie et ostracisme politique vis-à-vis des chercheurs attachés à leur autonomie de pensée.

iv) la faiblesse de l'impact de leurs travaux: thèmes de recherche plus tournés vers les "humanités" et traités selon une logique interne de progression des connaissances disciplinaires et sans lien pertinent avec la problématique du développement; insuffisance des mécanismes de publication, de diffusion et de valorisation des produits de la recherche; faiblesse des relations avec les utilisateurs potentiels des résultats de la recherche.

3.3. Des centres universitaires de recherche assez performants mais mono-disciplinaires

27. Les faibles performances des INRSH, en particulier en matière de travaux liés à la problématique du développement, ont favorisé l'émergence:

i) à partir du milieu des années 1970, de centres universitaires de recherche économique: CEDRES au Burkina Faso, CIRES en Côte d'Ivoire, CREA au Sénégal etc. ; et

ii) à partir des années 1980, d'unités universitaires de recherche démographique: CEFORP au Bénin, UERD au Burkina Faso, et URD au Togo .

Les tentatives de mise en place des centres de recherche en sociologie et en géographie (Côte d'Ivoire, Burkina Faso etc.) ont cependant eu moins de succès, en l'absence d'un appui conséquent des bailleurs de fonds.

28. Ces centres universitaires ont quelques bons chercheurs seniors; et leurs travaux s'avèrent pertinents dans la mesure où ils arrivent à mobiliser les bailleurs de fonds et à entretenir des relations assez étroites avec les services gouvernementaux, en particulier ceux des ministères chargés de l'économie et des finances où leurs anciens étudiants sont souvent de bons alliés. Ils exploitent mieux les opportunités d'échanges offertes par les sociétés savantes africaines et internationales de leur ressort disciplinaire. Placés sous la tutelle d'une faculté relevant elle-même de l'université et disposant de moyens plus importants, ils gèrent cependant souvent des querelles institutionnelles liées aux interprétations diverses de la nature de cette tutelle et qui divertissent les chercheurs, contraints alors de développer des stratégies de contournement pour conserver leurs réseaux de relations personnelles avec l'extérieur et exécuter leurs travaux de consultation; ce qui est favorable aux approches parcellaires et empiriques de la recherche.

29. En dehors de ces centres et unités qui font essentiellement de la recherche mono-disciplinaire appliquée, les universités nationales auxquelles ils appartiennent mènent peu de travaux, faute de ressources financières. La réduction des budgets jointe à l'explosion des effectifs des étudiants ont contraint les autorités universitaires à affecter la quasi-totalité des ressources aux charges de fonctionnement (6). N'ayant pas les moyens de faire de la recherche et pour améliorer leurs revenus, les enseignants ont adopté diverses stratégies (enseignement à domicile, migrations et surtout exécution de divers travaux de consultation) qui sont préjudiciables à la qualité de l'enseignement. La formation des étudiants aux métiers de chercheur y est particulièrement handicapée par: l'insuffisance des services de documentation; la succession "d'années blanches" ne permettant pas aux étudiants de recevoir l'intégralité de leurs cours ; l'insuffisance du nombre des enseignants seniors; et surtout la division par trop disciplinaire des enseignements.

3.4. La recherche socio-économique est essentiellement menée par des bureaux d'étude privés

30. Conformément à leurs statuts, seuls le CEDRES et le CIRES sont censés mener de la recherche socio-économique mais en réalité, ils n'en font pas en raison des contraintes financières ci-dessus évoquées ; placés sous la tutelle des Facultés des Sciences Economiques et de Gestion et disposant de peu de chercheurs propres, ils ne font que de la recherche économique. Ainsi, il n'y existe aucune institution publique menant effectivement des travaux de recherche socio-économique dans les PFASS. Cette recherche est "écartelée" entre plusieurs structures et principalement entre les DNSD, les centres universitaires et les INRS; et comme nous l'avons vu, aucune de ces institutions n'en fait réellement. Les chercheurs ne disposent donc d'aucun espace institutionnel leur permettant de capitaliser les résultats de la recherche empirique et de procéder aux élaborations théoriques nécessaires à une meilleure compréhension des réalités socio-économiques nationales et singulièrement du phénomène de la pauvreté. C'est pourtant cette situation qui a le plus contribué à la décrédibilisation des INRS et des universités nationales auxquelles les gouvernements ont confié l'exécution de la recherche socio-économique tout en ne leur octroyant ni les moyens institutionnels, ni les financements nécessaires (7).

31. La recherche socio-économique est en réalité essentiellement menée par des bureaux d'étude privés, qui paradoxalement emploient à la tâche les meilleurs chercheurs des structures nationales de recherche: économistes et démographes mais aussi sociologues et géographes avec les nouveaux besoins de recherche en développement communautaire et en environnement rural et urbain . Cependant, il s'agit surtout de travaux de recherche appliquée, relevant de la littérature grise (études de faisabilité ou de marché, évaluation de projets etc;) sous forme de rapports non publiés et diffusés, exécutés selon des termes de référence précis et suivant les besoins de leurs commanditaires (Etat, secteur privé, ONG et surtout bailleurs de fonds) qui ne correspondent pas nécessairement à ceux des populations (MKANDAWIRE 1998). Dans certains pays, des bureaux d'étude ont été créés par les gouvernements, leur permettant ainsi dirait-on, de contrôler ces travaux de la recherche socio-économique appliquée : le Bureau Organisation et Méthodes (BOM) mis en place dans les années 1970 au sein de la Présidence du Sénégal comptait une cinquantaine d'experts; et la Direction Générale des Grands Travaux (DCGTX) créée, en Côte d'Ivoire dans les années 1980 et récemment remplacée par le Bureau National d'Etudes Techniques et de Développement (BNETD), disposait de quelque 300 experts opérant même hors du pays (8).

4. LES INITIATIVES DES BAILLEURS DE FONDS EN MATIERE RENFORCEMENT DES CAPACITES NATIONALES DE RECHERCHE SOCIO-ECONOMIQUE

32. Jusqu'au milieu des années 1970, la coopération française était quasiment la seule à fournir de l'aide à la recherche socio-économique dans les PFASS; cette aide était essentiellement fournie sous forme d'assistance technique, de formation aux métiers de chercheur et d'exécution de travaux de recherche. La Banque Mondiale, le Centre de Recherches pour le Développement International (CRDI) du Canada, le Système des Nations Unies (SNU), SAREC, les Fondations Ford et Rockefeller s'y sont ajoutés à partir du début des années 1980. Actuellement la grande majorité des bailleurs de fonds y interviennent à travers divers instruments: agence de financement (CRDI par exemple) et/ou d'exécution (Institut de Recherche pour le Développement –IRD- de la France par exemple); et surtout intégration des activités liées à la recherche dans celles de l'agence d'aide au développement (USAID aux Etats-Unis par exemple). Dans tous les cas, la coopération scientifique fait partie intégrante des politiques d'aide au développement qui sont étroitement liées aux choix stratégiques et à l'histoire des relations entre chacun de ces bailleurs de fonds et les différents pays.

33. On ne dispose cependant pas de données sur la part relative, ni de l'aide à la recherche dans l'aide globale, ni de celle singulièrement affectée à la recherche socio-économique et encore moins de celle consacrée spécifiquement au renforcement des capacités nationales en la matière. On estime généralement qu'entre 10 et 15 % de l'aide publique à la recherche sont consacrés à la recherche en sciences sociales et humaines (UNESCO 1998). Plusieurs initiatives ont néanmoins été développées pour contribuer de manière plus ou moins explicite au renforcement des capacités nationales de recherche socio-économique des PFASS selon les principales modalités suivantes: assistance technique et coopération; formation aux métiers de chercheur; soutien à l'exécution de projets de recherche à travers la constitution de réseaux, soutien à des équipes de recherche commises à l'exécution d'un projet de recherche; et appui institutionnel et/ou opérationnel à des centres d'excellence.

4.1 Assistance technique et coopération

34. L'assistance technique (dénommée coopération technique dans les années 1980 et de plus en plus partenariat à partir du milieu des années 1990), est la modalité la plus anciennement utilisée. Elle a pris plusieurs formes: long séjour au sein d'une institution nationale dans le cadre d'un accord de coopération ou de l'exécution d'un projet spécifique avec ou non un homologue local devant bénéficier d'un transfert de technologie et de compétences; missions d'enseignement ou de recherche de courte durée ; et maintien des échanges nord-sud scientifiques facilités par le développement récent des NTIC. Toutes les universités et les centres de recherche en ont bénéficié, en particulier au moment de leur mise en place et ce avant que des nationaux ne prennent progressivement la relève; mais dans tous les cas des accords de coopération (recherches conjointes; missions d'enseignement ; voyages d'étude encadrement de doctorants, échanges documentaires; validation de diplômes locaux etc.) les lient avec les structures européennes ou nord américaines qui les avaient ainsi sponsorisés. Le nombre de coopérants de l'aide bilatérale s'est considérablement réduit au cours de ces vingt dernières années en rapport avec la diminution des budgets y relatifs et le développement des capacités des PFASS. En revanche, les effectifs des assistants techniques de la coopération régionale et multilatérale se sont accrus avec l'accroissement du nombre des institutions régionales, l'ouverture de bureaux de représentations des institutions du SNU, des IFI et de

nombreuses ONG internationales. La coopération technique coûte cependant chère et représente une proportion relativement importante de l'aide publique alors qu'en même temps de nombreux cadres des PFASS sont employés dans les pays développés. En matière de recherche socio-économique cependant, seul l'IRD dispose de quelques bureaux locaux, en particulier en Côte d'Ivoire et au Sénégal, où il mène des activités de recherche dont certaines liées à l'analyse de la pauvreté (9).

4.2.Soutien à la formation aux métiers de la recherche

35. Le soutien à la formation aux métiers de chercheur est également une modalité anciennement utilisée. Il est octroyé sous forme de bourse d'étude à des doctorants (étudiant ou enseignant/chercheur en cours d'emploi) ou d'allocation de recherche à un chercheur individuel. Afin de faire face à la "fuite des cerveaux" liée à l'établissement croissant d'étudiants en fin de formation en Europe et en Amérique du Nord et d'accroître en même temps les capacités nationales de formation à la recherche, deux principales stratégies ont été développées à partir des années 1980: transfert de la plupart des formations de niveau maîtrise et de certaines études de doctorat dans les universités africaines ; et mise en place de programmes dits "sandwich" permettant aux étudiants de recevoir leur formation théorique à l'étranger et de mener leurs travaux de terrain en Afrique. Actuellement, il n'y a que très peu de formations universitaires dans les sciences humaines et sociales qui soient assurées à travers la coopération bilatérale: les étudiants inscrits à l'extérieur du continent sont peu nombreux; et ils le sont à titre privé et à leurs frais. La plupart de ces formations sont assurées par les universités africaines grâce à la mise en place de quelques instruments: le Programme de Troisième Cycle Inter-Universitaire (PTCI) pour les étudiants en sciences économiques; et le Programme d'Appui à la mobilité des enseignant-chercheurs et des étudiants de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) qui finance quelque 150 missions d'enseignement (toutes disciplines confondues) par an; le Conseil Africain et Malgache de l'Enseignement Supérieur (CAMES) chargé de l'évaluation nécessaire à la promotion des enseignants dans leurs corps. L'IRD dispose d'un Département Soutien et Formation des communautés scientifiques du sud ; et il offre dans ses bureaux locaux quelques allocations de recherche (36 mois au maximum) et dispose d'autres instruments de formation aux métiers de la recherche (bourses post-doctorales; formation continue) Grâce à des financements extérieurs, le CODESRIA a, depuis le milieu des années 1980, un programme annuel de petites subventions pour la rédaction de mémoires et thèses en sciences sociales, octroyées aux meilleurs candidats: entre 2000 \$ US pour les mémoires et 3000 \$ pour les thèses.

36. Quant au soutien apporté à des chercheurs individuels en activité, il a essentiellement été assuré par le CRDI qui accordait des subventions pour la réalisation des meilleures propositions de recherche qui lui étaient soumises pour financement. En raison cependant de la faiblesse de l'effet multiplicateur de ces travaux sur les systèmes nationaux de recherche et des difficultés rencontrées dans leur suivi, ce type de soutien n'est désormais assuré que dans le cadre d'une institution nationale ou régionale ou d'un programme. AIRE Développement de la France dispose cependant d'un programme d'aide aux chercheurs confirmés auxquels il est versé trimestriellement des crédits dits de maintien à la recherche; quelques universités nord américaines, bénéficiant de financement de certaines fondations, accordent aussi ce type de soutien qui touche un nombre très limité de chercheurs.

4.3. Soutien aux réseaux de recherche

37. Les réseaux de recherche ont été surtout utilisés explicitement par le CRDI, suivi en cela par le SAREC et la Fondation Ford, comme modalité de renforcement des capacités des chercheurs des PFASS à partir du début des années 1980. Les réseaux du CRDI regroupent des chercheurs de plusieurs pays (souvent anglophones et francophones) sous la coordination d'un de leur collègue senior et travaillant sur un thème émergent du moment, généralement identifié par les administrateurs de programme du Centre : mortalité maternelle; SIDA; langues nationales; éducation; politiques industrielles; politiques économiques; politiques sociales etc. Avec la récession économique de ces années 1980, l'exécution de travaux de recherche en réseau permettait de faire des économies d'échelle à un moment où le développement des NTIC autorisait des connexions électroniques entre des chercheurs géographiquement isolés. Au fur et à mesure, les réseaux du CRDI ont cherché à impliquer des décideurs et des membres de la société civile dans leurs travaux afin de promouvoir l'utilisation de leurs résultats mais, il est difficile d'en apprécier l'impact réel sur les processus de décision politique dans la région. L'AUF sponsorise également les travaux en réseau, animés presque tous par des chercheurs des pays du nord: recherche démographique; éducation; genre etc. Créés sous l'impulsion des bailleurs de fonds et faiblement intégrés aux systèmes nationaux de recherche, la plupart des réseaux n'ont cependant vécu que le temps de leurs financements, octroyés au mieux en deux ou trois phases, soit sur six à huit années. Ayant presque tous vainement essayé de mobiliser des financements complémentaires, ils ont ainsi disparu, parfois sans même avoir publié leurs résultats et avec le sentiment observé chez certains de leurs membres d'avoir entrepris un travail inachevé. Dans quelques cas rares ils auraient tout de même contribué à l'émergence de nouvelles structures performantes: par exemple la Fondation Rurale de l'Afrique de l'Ouest (FRAO) et SISERA (10)

4.4. Soutien à des équipes de recherche

38. Le soutien à des équipes de recherche est une modalité récente qui s'appuie sur l'expérience faite dans la constitution des réseaux et s'inscrit dans les nouveaux paradigmes du partenariat. Il fait appel à la concurrence entre des groupes constitués de façon autonome par les chercheurs eux-mêmes et non à une équipe ad hoc dont chacun des membres est coopté à partir d'un choix "raisonné" en vue de la création ex nihilo d'un réseau de recherche. Les financements sont alloués aux groupes ayant fait les meilleures propositions de recherche qui sont retenues après sélection et suite à un appel d'offres. Dans les appels d'offre d'AIRE Développement, de Campus et de l'AUF dont l'objectif est d'aider à l'émergence d'équipes de recherche, les thèmes ne sont pas prédéfinis. Mais, dans ceux du CREA, des sociétés savantes africaines et de la plupart des bailleurs de fonds, les thèmes de recherche sont prédéfinis (9). Certaines innovations liées au besoin du renforcement du partenariat ont cependant été récemment introduites comme par exemple dans le dernier appel d'offres conjoint de la coopération scientifique et de recherche sur l'évolution de la vie politique, de l'économie, de la société et de la ville en Afrique du CODESRIA-IRD: mise en place d'un comité scientifique dont les membres sont désignés pour une moitié par le CODESRIA et pour l'autre par l'IRD; une double évaluation des propositions (un membre du comité scientifique et un expert extérieur); et le choix préalable d'octroyer une moitié des subventions à des équipes africaines et l'autre moitié à des équipes mixtes (nord/sud) (11).

39. Mais contrairement à leurs collègues des pays anglophones, les chercheurs des PFASS ne sont peu familiers aux appels d'offre. Ils y soumissionnent moins parce qu'ils sont en réalité peu compétitifs pour plusieurs raisons déjà évoquées : bases méthodologiques insuffisantes; faiblesse des capacités d'analyse en particulier à l'aide d'un logiciel; accès difficile à Internet, faute de moyens informatiques ou pour non maîtrise de l'anglais, langue la plus utilisée dans les appels d'offres; prépondérance de l'esprit faisant de la recherche un bien public et non une marchandise à placer sur le marché. Par exemple, seulement 2 études de cas-pays des PFASS (Bénin, Cameroun) ont été retenues sur les douze du thème dernier appel d'offres du CREA " pauvreté, distribution du revenu et marché de l'emploi", le seul des quatre grands thèmes relevant de la recherche socio-économique.

40. Le soutien à la formation aux métiers de chercheur et aux réseaux ou équipes de recherche a certainement permis d'accroître les capacités nationales de recherche grâce à l'accroissement du nombre des chercheurs dans l'ensemble des PFASS où néanmoins seuls le Cameroun, la Côte d'Ivoire et le Sénégal semblent être dotés d'un potentiel de recherche socio-économique appréciable parce qu'ayant tant bien que mal réussi à retenir leurs meilleurs chercheurs. C'est pourquoi, les bailleurs de fonds se sont aperçus, à partir surtout du début des années 1990, que les efforts de renforcement des capacités nationales en la matière ne peuvent réellement aboutir que lorsqu'ils s'inscrivent dans la durée et qu'ils portent aussi bien sur la formation et le perfectionnement de chercheurs individuels que sur l'amélioration de la performance des institutions nationales de recherche. En l'absence d'un cadre institutionnel (organisation, système de gestion, ressources, relations avec les autres acteurs, existence de communautés scientifiques nationales) approprié, les compétences existantes ne peuvent pas s'exprimer (FREDRIK 1999).

4.5. Appui institutionnel

41. L'appui institutionnel constitue une réponse aux besoins de renforcement des structures nationales de recherche socio-économique. Jusqu'à présent, il n'a cependant été accordé de manière explicite que par SISERA qui, non seulement appuie les centres universitaires de recherche économique préexistants (Burkina, Cameroun, Côte d'Ivoire, Sénégal), mais aide également à l'émergence de nouveaux centres dans les autres pays qui n'en sont pas encore pourvus (Gabon, Mali, Madagascar): équipement informatique, achat de documents, financement de voyages d'étude et de colloques etc. (12). SISERA s'inscrit ainsi dans le sillage du Consortium pour le Développement de la Recherche Economique en Afrique (CREA) qui, constitué en 1988 et réunissant une vingtaine de bailleurs de fonds dont l'USAID, la Banque Mondiale, l'ACDI et le DIFD, a permis de promouvoir la recherche économique, en particulier dans les pays anglophones de l'Afrique de l'Est et du Sud. Pour le moment, il contribue peu cependant au renforcement des capacités d'analyse de ses centres qui restent confinés dans la recherche mono-disciplinaire appliquée alors que certains d'entre eux réunissent déjà des compétences qui auraient pu, à partir des matériaux rassemblés depuis bientôt une trentaine d'années, être encouragées à s'engager dans des travaux de recherche plus théorique aussi bien dans le domaine économique que socio-économique. Un tel appui institutionnel ne peut être justifié à court et moyen et termes que s'il vient en soutien à des travaux de recherche de qualité.

4.6. Soutien aux centres d'excellence

42. Les centres d'excellence ont comme caractéristique commune d'être soutenus par plusieurs bailleurs de fonds qui, outre le financement de leurs activités sous forme de projets divers, conviennent de contribuer à la prise en charge de leurs frais institutionnels soit directement pour certains coûts soit par l'allocation de frais de gestion fixes (par exemple 13 % pour le CRDI). Ils sont nationaux (centres universitaires de recherche économique et unités de recherche démographique) ou régionaux comme pôles de recherche internationale sur une thématique spécifique (CERPOD et IFORD pour les sciences de la population) et dépendant d'un groupe de pays ou encore des sociétés savantes autonomes gérées par leurs membres (CODESRIA, UEPA, AASP). Les centres régionaux et ces sociétés savantes, grâce à leurs plus grandes capacités de mobilisation de fonds extérieurs, financent l'exécution de travaux de recherche en réseaux thématiques temporaires, octroient de petites subventions de recherche à de jeunes chercheurs, organisent des colloques et séminaires et gèrent des publications diverses. Cependant, ils restent dépendants des bailleurs de fonds qui, sur la base de leurs propres critères de financement, orientent leurs activités. En outre, même les institutions régionales comme l'IFORD et le CERPOD, n'arrivent pas à mobiliser les systèmes nationaux de recherche et par conséquent le soutien financier et politique des gouvernements, vivant ainsi des crises institutionnelles liées à des déficits financiers répétés et/ou à des problèmes de gestion de leurs rapports de tutelle (CERPOD vs Institut du Sahel; IFORD vs Université de Yaoundé) (HICKS et al. 1997). Ils finissent ainsi par développer des stratégies de survie institutionnelle souvent préjudiciables à leur crédibilité auprès des PFASS et chez les bailleurs de fonds.

43. Quant aux centres nationaux de recherche démographique, ils ont été sponsorisés au moment de leur création par le FNUAP auquel se sont joints d'autres bailleurs de fonds. Ils arrivent également à obtenir des fonds complémentaires grâce à la réalisation d'études diverses mais ils commencent à éprouver de sérieuses difficultés de financement pour la réalisation de leur programme en raison du retrait progressif des bailleurs de fonds vis-à-vis du secteur de la population et du développement récent des capacités d'analyse des DNSD qui recrutent de plus en plus des démographes bien formés. Par contre, les centres de recherche économique sont mieux établis pour plusieurs raisons: plus grande visibilité des sciences économiques dont l'utilité est socialement légitimée; caractère mono-disciplinaire de leur recherche qui est plus sécurisante sur le "marché scientifique"; unicité de leur ancrage institutionnel dans les facultés des sciences économiques et de gestion; existence de liens organiques entre l'enseignement et la recherche; et mise en réseau régional et international plus ou moins formel, fait d'alliances diverses et grâce à la mise en place du PTCI et au soutien direct ou indirect (à travers le CREA et SISERA) des bailleurs de fonds.

4.7. Le rôle peu documenté des ONG internationales en matière d'appui à la recherche/action

44. Un autre type de soutien qui est encore peu connu mais important, me semble-t-il, est celui octroyé par les nombreuses ONG internationales (CECI, OXFAM; Population Council, Plan International etc.) ou régionales africaines (CEDA, CESA, ENDA-Tiers Monde, INADES, IPD/AOS etc.) en matière de recherche/action et dans le domaine de la lutte contre la pauvreté. Ce soutien est certes très localisé et peu documenté mais ancré dans les réalités du terrain et probablement riche d'initiatives diverses qui auraient pu mieux inspirer le processus de formulation des PNLCP et servir à l'identification de thèmes de recherche porteurs. Le cas de ENDA-Tiers Monde est particulièrement intéressant à citer comme exemple: créée au

Sénégal au milieu des années 1970, cette ONG est devenue active dans tous les PFASS et dispose actuellement d'antennes dans certains pays anglophones de la région (Afrique du Sud et Zimbabwe) mais aussi au Maghreb, en Amérique Latine et en Asie. Ses principales stratégies d'intervention sont les suivantes : i) agir avec les groupes de base à partir de leurs besoins et de leurs objectifs; et ii) appuyer la recherche d'un développement alternatif à tous les niveaux et des types de formation qui le rendront possible; et contribuer à l'engagement des intellectuels et des cadres dans la définition et la mise en œuvre d'un développement au service du plus grand nombre.

4.8. Les cours de perfectionnement à l'analyse socio-économique

45. Mis en place à Dakar (Sénégal) au début des années 1960 par le SNU, l'Institut Africain de Développement Economique et la Planification (IDEP) a été la première institution à assurer le perfectionnement des cadres de l'administration des PFASS dans l'analyse socio-économique, la planification du développement économique et social et la gestion des projets. Avec la crise de la planification des années 1980, il a éprouvé des difficultés pour le financement de la participation de ces cadres à ses cours annuels et a été amené à revoir son programme de formation. Ainsi, il offre actuellement des cours payants: un cours de maîtrise en gestion et politique économique de 18 mois (21.049 \$ USD); cinq cours spécialisés de 3 mois, (4.859 \$ USD) dont un en développement des ressources humaines et un autre en genre et développement; et 6 types d'ateliers de 4 semaines (3.545 \$ USD) sur la gestion économique (gestion stratégique et analyse politique; analyse et gestion de projet; et coopération économique et intégration en particulier)

46. Mais, le développement récent des PNLCP et de l'Initiative PPTE a suscité un regain d'intérêt pour l'analyse socio-économique chez les agences de coopération technique opérant dans la région: analyse de la pauvreté et développement d'outils et d'indicateurs de suivi et d'évaluation de ces plans. L'initiative la mieux connue est celle de MIMAP (Micro Impacts of Macro-economic and Adjustment Policies) dont le programme de formation en analyse de la pauvreté a pour objectif: "d'améliorer les capacités des décisionnaires locaux ainsi que les chercheurs dans le domaine de l'analyse de la pauvreté, du rassemblement des données et la mise en place des enquêtes jusqu'à l'application des mesures en pauvreté et la distribution des revenus". En collaboration avec le Centre Canadien d'Etudes Internationales (CECI) et le Centre de Recherche en Economie et Finances Appliquées (CREFA) de l'Université de Laval, il a déjà organisé en novembre 2000 un atelier de formation d'une dizaine de jours. MIMAP finance également quelques études sur la pauvreté au Bénin, au Burkina Faso et au Sénégal qui sont exécutées par les centres universitaires de recherche économique. En France, le Groupement d'intérêt scientifique, Développement et Insertion Internationale (DIAL) créé par l'IRD étudie comme MIMAP, l'impact des politiques économiques sur le marché du travail et les évolutions sociales, en particulier la pauvreté et contribue au développement des capacités dans les pays où il intervient (Bénin, Burkina, Faso, Ghana et Sénégal). Cependant, ces initiatives de recherche/action et de formation sont insuffisamment intégrées aux systèmes nationaux d'éducation et de recherche et posent par conséquent des problèmes d'appropriation et de capitalisation institutionnelle.

4.9. Le rôle inestimable des colloques et des rencontres scientifiques

47. Sans que l'on puisse en faire le bilan en l'absence de données, l'organisation de quelques sessions de formation sur la méthodologie de la recherche en sciences sociales par le CRDI et les sociétés savantes africaines (CODESRIA, UEPA etc.) et celle de nombreux colloques et

de conférences scientifiques participent bien plus au renforcement des capacités nationales de recherche socio-économique que bon nombre des initiatives ci-dessus évoquées qui sont basées sur l'approche mono-disciplinaire. Le CODESRIA est certainement l'institution qui a été la plus active en la matière; et le thème de sa 9^{ème} Assemblée Générale, tenue en décembre 1998 est suffisamment éloquent de ce point de vue: « sciences sociales et enjeux de la globalisation en Afrique ». Les publications du CODESRIA couvrent toute la gamme des sciences sociales; et outre ses petites subventions de la recherche et son programme avec l'IRD ci-dessus évoqués, il a mis en place depuis près une dizaine d'années deux instituts qui organisent chacun une session de formation de 3 mois par an sur des thèmes divers: l'Institut de la gouvernance démocratique et l'Institut du genre. Enfin, il dispose d'une unité sur les libertés académiques dont le premier rapport a été publié en 1995. Sur ce plan sectoriel, les réunions organisées par l'Association pour le Développement de l'Education en Afrique (ADEA) et l'UNESCO et l'OMS sont des plus utiles pour les chercheurs travaillant respectivement sur l'éducation et sur la santé. Toutes ces rencontres sont cependant organisées sans coordination, faisant ainsi parfois double emploi, s'adressant souvent aux mêmes participants avec probablement un faible niveau de capitalisation des expériences.

48. Finalement, si plusieurs initiatives de renforcement des capacités de recherche socio-économique ont été plus ou moins développées de manière explicite par les bailleurs de fonds, il n'est pas possible d'en apprécier la pertinence et l'efficacité, en l'absence de données: les résultats des évaluations commanditées par les divers bailleurs de fonds sont quasi-inaccessibles et dispersés. On peut néanmoins affirmer sans risque de se tromper que le soutien à la formation aux métiers de chercheur a permis de doter en nombre et en qualité suffisant les DNSD en statisticiens, démographes et ingénieur-économistes qui exécutent sans difficultés majeures leurs grandes opérations de collecte et font les analyses descriptives requises pour l'élaboration des rapports de recensement et d'enquête. Les compétences des universités et des INRSH se sont également considérablement accrues mais comme les DNSD, ceux-ci ne mènent que des travaux de recherche mono-disciplinaire. Le soutien aux réseaux et aux équipes de recherche et l'appui opérationnel et institutionnel aux centres d'excellence ont certes contribué au développement des capacités individuelles de certains chercheurs mais comme ce soutien a été assuré de manière dispersée et épisodique, ni les institutions de recherche, ni les universités n'ont pu retenir leurs meilleurs d'entre eux; et les autres y sont toujours parce que la plupart d'entre eux n'ont pas le choix. A l'échelle régionale, le CODESRIA vit aussi le paradoxe suivant: la volonté de ses membres de faire de la recherche socio-économique qui est nécessairement multidisciplinaire; et les nécessités de la survie institutionnelle qui obligent son Secrétariat Exécutif à accumuler un nombre relativement important de programmes et de projets essentiellement mono-disciplinaires et faiblement articulés entre eux.

49. Somme toute, les PFASS disposent maintenant des capacités nécessaires pour entreprendre une grande partie des travaux de recherche mono-disciplinaire nécessaires à la satisfaction des besoins en connaissances ci-dessus évalués grâce aux efforts qu'ils ont déployés en matière de formation et à l'appui des bailleurs de fonds. Il s'agit en particulier de l'établissement des profils de pauvreté au niveau national et décentralisé et du développement des outils et des indicateurs de suivi et d'évaluation des PNLCP pour lesquels il serait tout de même mieux indiqué de réunir à chaque fois et en équipes ad hoc les compétences requises des DNSD, des universités et des INRSH. L'encadrement et l'organisation des services nationaux, déconcentrés, décentralisés et privés pour la collecte, le traitement et l'analyse des données administratives de routine ainsi que la réalisation des autres grandes opérations de collecte de données socio-démographiques et économiques de base peuvent continuer à être

assurer par les DNSD qui devraient tout de même, selon les besoins, faire participer les universités et les INRSH aux travaux d'analyse approfondie des données ainsi collectées. Les travaux de recherche appliquée mono-disciplinaire peuvent être aussi exécutés par les universités et les INRSH qui en ont les compétences. Mais, les PFASS ne disposent pas des capacités individuelles et institutionnelles requises pour la réalisation des travaux de recherche socio-économique ci-dessus évoqués, notamment ceux visant la compréhension de la pauvreté et de leurs réalités socio-économiques.

5 QUELLES NOUVELLES MODALITES POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES NATIONALES DE RECHERCHE SOCIO-ECONOMIQUE

5.1 Pourquoi développer des capacités nationales de recherche socio-économique?

50. Les PFASS manquent, nous l'avons vu, de capacités de recherche socio-économique en termes aussi bien de chercheurs compétents et en nombre suffisant que d'institutions opérant dans ce domaine même s'ils disposent respectivement de quelques bons chercheurs et analystes de projet dans les universités, les INRSH et dans les ministères, ceux-ci ont en effet une approche mono-disciplinaire et donc sectorielle des problèmes de développement et de la pauvreté: économie, démographie, anthropologie, droit, écologie etc. pour les chercheurs; et éducation, santé, environnement, population etc. pour les analystes des ministères techniques. A l'échelle régionale, ils n'ont également pas d'institution de recherche et de formation compétente en matière d'analyse de la pauvreté et des problèmes de développement alors qu'ils ont, comme nous l'avons vu, des besoins importants de connaissances et de compétences dans ce domaine.

51. L'expertise des pays développés coûte chère; et son utilisation ne permet pas aux pays de la région de capitaliser au niveau institutionnel les expériences et d'en tirer les leçons nécessaires pour leurs actions et de produire ainsi de façon durable des connaissances et des compétences locales, qui sont pourtant indispensables à leur développement. En outre, l'utilisation de compétences locales procède de la bonne gouvernance; légitimées, celles-ci sont à même de faciliter le déroulement des processus visant d'une part à permettre aux populations d'exercer et de défendre leurs droits et de remplir leurs devoirs et d'autre part à exiger que les autorités nationales et locales ainsi que celles des secteurs privé et communautaire rendent des comptes par rapport au mandat ou aux rôles et responsabilités qui leur sont confiés. Enfin, elle permet une meilleure prise en considération, dans les actions, du contexte socio-culturel dans lequel se déroulent les PNLCP.

52. Ainsi, si le renforcement des capacités de recherche socio-économique passe nécessairement par la formation aux métiers de chercheur dans une des disciplines des sciences sociales et humaines (formation initiale et perfectionnement dans la discipline), il exige aussi l'accroissement des compétences du chercheur en termes d'acquisition de connaissances minimales dans des disciplines voisines (y compris nécessairement l'économie et la sociologie) lui permettant de développer des aptitudes à travailler au sein d'équipes multidisciplinaires. Cependant, aucune structure formelle n'offre cette formation complémentaire dans les PFASS; et même lorsque quelques rares chercheurs sont parvenus à "s'auto-former un peu sur tas" à travers leur participation aux travaux des réseaux d'institutions régionales de recherche ou des centres d'excellence universitaires, ils ne disposent pas d'un espace institutionnel leur permettant de faire de la recherche socio-économique.

53. Seule une réforme des systèmes d'enseignement et de recherche peut permettre la création de cet espace eu égard au caractère structurel des difficultés rencontrées dans les PFASS en matière de formation aux métiers de chercheur :

i) en raison de la rigidité du découpage en facultés puis en départements et de la centralisation excessive des universités, cette formation n'offre pas l'opportunité aux étudiants de sortir de leur spécialité pour apprendre des disciplines voisines et d'avoir ainsi les connaissances minimales requises pour pouvoir ensuite travailler dans un cadre réel qui est par essence multi-disciplinaire et d'enrichir par conséquent leurs problématiques et méthodes d'investigation et ainsi de mieux appréhender les réalités socio-économiques et d'avoir des résultats de recherche plus pertinents parce que susceptibles d'aider à trouver des solutions aux problèmes de développement; et

ii) une fois en activité et ayant peu de possibilités de se perfectionner hors de son contexte disciplinaire, le chercheur ainsi formé hésite avec raison à rentrer en interactions avec les autres acteurs (décideurs politiques centraux et locaux ; ONG et OCB, média, entreprises, etc.) parce qu'il a en réalité peu de connaissances et d'informations suffisamment pertinentes à proposer comme éléments de solution à ces problèmes de développement.

54. Dans le contexte actuel marqué par des changements importants observés dans les paradigmes du développement et de la coopération internationale, les PFASS devront saisir l'opportunité ainsi offerte pour procéder aux réformes nécessaires de leurs systèmes d'enseignement et de recherche afin de les rendre plus proactifs. C'est ainsi seulement qu'ils pourront réunir les conditions nécessaires à l'émergence de communautés scientifiques nationales fortes s'impliquant non seulement dans les efforts en cours pour la réduction de la pauvreté mais également dans ceux visant la recherche d'un monde meilleur pour l'humanité: soutien politique à la recherche; bonne organisation institutionnelle, existence d'une masse critique de chercheurs, moyens financiers et matériels adéquats etc.). L'appui attendu des bailleurs de fonds serait, dans ces conditions, multiforme: d'abord politique et institutionnel; et ensuite technique et financier.

5.2. Appui politique à la reconstruction et à la promotion des universités et centres de recherche

55. L'argumentaire sur la relative faiblesse des taux de retour de l'enseignement secondaire et surtout supérieur dans un contexte de crise financière des Etats et les stratégies de ciblage des financements ont amené les gouvernements à négliger ces deux niveaux d'enseignement à partir des années 1980. Le résultat en a été la fragilisation des universités et des centres de recherche qui sont presque tous en déliquescence; et sans moyens de travail, les meilleurs chercheurs et professeurs ont émigré vers les pays développés ou se sont reconvertis ailleurs, réduisant ainsi les capacités locales de conception et d'analyse socio-économique qui, comme nous l'avons vu, sont déjà faibles. Les besoins de reconstruction des universités et de centres de recherche de la région sont devenus si grands avec la mise en œuvre des PNLCP et les paradigmes les sous-tendant que les bailleurs de fonds ainsi que la communauté internationale sont interpellés non seulement en termes d'appui financier et matériel à leur octroyer mais également de facilitation politique et organisationnelle afin de permettre à ces pays d'apporter aussi leur contribution au progrès de l'humanité à travers notamment celle à l'avancement des connaissances scientifiques.

56. Comme on l'a vu, il n'y a pratiquement pas de recherche socio-économique à proprement parler dans les PFASS: les nombreux travaux de recherche mono-disciplinaires appliqués et quelques études socio-économiques ont été respectivement menés par les structures nationales de recherche et par des bureaux d'étude privés. Et dans ces conditions, nous l'avons également vu, il y a peu de relations organiques entre les systèmes nationaux de recherche et les différentes composantes de la société, en particulier les décideurs. Les activités d'analyse de la pauvreté et de suivi et d'évaluation des PNLCP ne peuvent cependant être efficaces que si les chercheurs concernés et leurs institutions parviennent à collaborer étroitement avec ces décideurs et les autres acteurs (média, ONG, OCB, secteur privé etc.) au niveau national et décentralisé en vue d'une part de l'utilisation de leurs résultats de recherche dans la formulation des politiques en la matière et d'autre part de la prise en compte des préoccupations de ces interlocuteurs dans leurs travaux (identification des problèmes).

57. Ainsi en plus de l'exécution des volets empirique et théorique évoqués ci-dessus, les chercheurs ont besoin d'une facilitation politique et institutionnelle pour développer leurs compétences dans des aspects connexes à la recherche socio-économique, notamment en matière:

i) d'activités relationnelles (relations avec plusieurs acteurs faisant appel à des formes particulières de savoir, d'expertise et de valeurs) ;

ii) de gouvernance (rapports de pouvoir à gérer en fonction des acteurs avec lesquels ils entrent en relation)

iii) de production d'éléments de la prise de décision politique (dans l'identification, la clarification, l'analyse et l'évaluation du problème de la pauvreté qui comportent nécessairement des incertitudes ; et des options méthodologiques et choix des instruments à faire pour la mesure de la pauvreté et l'évaluation des PNLCP etc.);

iv) d'activités d'ordre institutionnel (aide à l'élaboration des politiques); et

v) de choix délibéré de normes et de valeurs (comme la défense de la cause des pauvres et des groupes vulnérables, le respect des droits de l'homme, l'explicitation des paradigmes de la recherche, l'orthodoxie scientifique etc.).

58. A propos de ce dernier aspect, il est important de noter que le droit à la protection de l'autonomie scientifique tant réclamée par le chercheur devrait être accompagné par son devoir de ne pas présenter ses résultats de recherche comme des "vérités scientifiques" mais comme simples éléments du processus de prise de décision politique qui comportent des enjeux sous-jacents à expliciter.

59. Par ailleurs, il conviendra de s'assurer à tout moment que l'ensemble des acteurs des PNLCP est acquis à l'intérêt pour l'utilisation de l'information et des connaissances scientifiques dans la formulation de ces plans, leur mise en œuvre, leur suivi et l'évaluation de leur impact. Une première exigence nous semble évidente: le maintien de l'engagement politique des autorités nationales et locales vis-à-vis de ces PNLCP à travers un plaidoyer effectué en collaboration avec les media et les leaders sociaux. Ceci est d'autant plus important que la lutte contre la pauvreté comme préoccupation politique n'est apparue de manière explicite dans le discours des gouvernements de la région qu'à partir seulement du début des années 1990, suite à la publication des profils nationaux de la pauvreté et dans le

contexte de la préparation de la Conférence de Copenhague. Il est certain dans ces conditions que plusieurs d'entre eux et notamment leurs ministres de l'économie et des finances n'ont engagé le processus de développement des PNLCP que pour remplir la conditionnalité nécessaire à l'accès aux fonds de l'Initiative PPTE; et seuls des résultats concrets, obtenus dans l'exécution de ces PNLCP et mesurés à travers des activités de suivi et d'évaluation fiables parce que menées par des chercheurs crédibles, pourront par la suite les mobiliser et en faire des alliés.

60. Il apparaît aussi, comme indiqué plus haut, que les capacités des ministères clés (éducation, santé et surtout économies et finance, environnement et aide sociale) et des ONG et du secteur privé opérant dans le champ des PNLCP devront être renforcées, notamment en suivi : importance de la collecte des données administratives de routine et de la qualité de ces données; connaissance des outils de collecte, de traitement et d'analyse des données; méthodes de calcul d'un indicateur; utilité et utilisation des indicateurs; analyse de tableaux statistiques etc. Outre ce besoin commun, les ministères chargés des "affaires sociales" constituent un cas assez particulier en raison de l'importance de leurs besoins spécifiques en personnel de conception sectorielle et globale et en personnel de mise en œuvre (13). La faiblesse de leurs capacités est en grande partie liée au fait que l'approche résiduelle des politiques sociales des PFASS les a confinés à des tâches courantes d'aide aux seuls groupes vulnérables, notamment les inadaptés et les exclus sociaux (indigents, handicapés physiques, enfants de la rue etc.) et ce en déconnexion avec les activités des ministères chargés des autres secteurs sociaux, en particulier de la santé et de l'éducation (OUEDRAOGO et PICHE 1998) (14).

5.3. Appui à la mise en place d'une structure régionale de formation et de recherche socio-économique

Pourquoi en matière de recherche?

61. Les besoins de la mise en place d'une institution chargée d'impulser et de promouvoir la recherche socio-économique c'est à dire une recherche sur les problèmes de développement économique et social dans les PFASS ont été suffisamment évoqués plus haut: celle-ci travaillera essentiellement, à travers la recherche, à la réalisation des OI pour 2015, jetant ainsi les bases de la recherche sur le développement de ces pays. Cette institution ne fera pas la recherche mais elle la fera faire par les chercheurs nationaux dans le cadre officiel de leurs institutions publiques ou privées. Elle aura un programme de recherche qu'il exécutera en rapport avec les institutions nationales et régionales . Celui-ci contribuera à combler les lacunes de connaissances ci-dessus évoquées ; il comportera: de petites subventions de recherche ouvertes à compétition; des recherches de haut niveau commises à des chercheurs seniors; des publications; l'organisation de colloques thématiques annuelles; et une banque de données sur les indicateurs.

62. La structure régionale de recherche et de formation offrira des services d'expertise rémunérés à partir de sa répertoire de spécialistes de son domaine de compétences: étude; évaluation de programme ou de projet; appui/conseils; formation à la carte ; et cette activité et celle des formations à la carte permettront de générer des ressources propres dans la perspective de l'autonomisation de la structure vis-à-vis des subventions des bailleurs qui devront progressivement être remplacées par la facturation des coûts aux administrations

centrales et locales et aux étudiants Cette expertise ainsi que la recherche renforceront le programme de formation en lui apportant les matériaux nécessaires

Pourquoi en matière de formation?

63. Les besoins la mise en place d'une institution de formation chargée de d'une nouvelle race d'enseignants, de chercheurs et de cadres de conception des ministères clés des PNLCP ont également été suffisamment évoqués plus haut. Il s'agit de former des cadres ayant les capacités d'identifier un problème de développement, de l'analyser, et de trouver les solutions à lui apporter, de mettre celle-ci en œuvre, de suivre cette mise en œuvre et d'évaluer de manière apprenante les résultats obtenus en termes de processus et d'impact.

64. Le profil recherché est, dans les conditions ci-dessus décrites, nouveau: la personne formée devra être à la fois expert et chercheur et par conséquent enraciné dans sa culture et porteur des besoins et des aspirations des populations, en particulier des pauvres. En fonction de son activité principale d'expert ou de chercheur, celle-ci devra avoir les compétences nécessaires dans l'une des catégories suivantes et des connaissances dans l'autre :

Pour le chercheur

i) bonne connaissance des principales théories économiques et de celles du développement social;

ii) bonne connaissance des problématiques du développement et de manière spécifique à celles liées à la pauvreté, au genre, aux jeunes, à l'éducation, à la santé et à l'emploi;

iii) maîtrise de la méthodologie de la recherche socio-économique (identification du thème, revue de la littérature, définition du cadre théorique et conceptuel ; formulation des hypothèses ou des questions de recherche; choix des techniques de collecte, de traitement et d'analyse des données; exécution des travaux de collecte et de traitement des données; analyse et interprétation des données en vue de la vérification des hypothèses et d'obtenir les réponses aux questions de recherche; présentation et discussion des résultats etc) ;

iv) évaluation de la qualité des données secondaires;

v) maîtrise des méthodes et des techniques des recensements et des enquêtes socio-démographiques, économiques et écologiques, de la recherche/action et des enquêtes participatives ;

vi) rédaction d'un rapport de recherche

vii) présentation d'un rapport de recherche à divers publics (pairs, décideurs, grand public, média, services techniques etc.

Pour l'expert

i)bonne connaissance des problématiques du développement et de manière spécifique à celles liées à la pauvreté, au genre, aux jeunes, à l'éducation, à la santé et à l'emploi;

ii) identification d'un problème de développement (par exemple la pauvreté) et de ses causes à travers une revue de la littérature ;

iii) planification stratégique pour s'attaquer aux causes de ce problème à travers la conception d'un programme; identification des buts et objectifs à fixer , choix des outils et des indicateurs de performance; détermination des activités, des ressources humaines, du calendrier et du budget etc.

iv) gestion et mise en œuvre d'un programme: constitution d'équipes, gestion des conflits, gestion des ressources humaines et financières, gestion de l'information, gestion du temps etc.;

v) suivi et évaluation: cadres conceptuels, rôle des indicateurs, système d'information et de gestion, évaluation du processus et d'impact

vi) mobilisation sociale : modèles de communication; stratégies IEC; plaidoyer et lobbying etc.

vii) rédaction d'un document de projet ou de programme;

viii) présentation d'un document de projet ou de programme à divers publics (pairs, décideurs, grand public, média, services techniques, bailleurs de fonds, etc.

65. Les groupes-cibles de la formation sont: i) les chercheurs pour la première catégorie; et ii) les cadres des ministères, des services déconcentrés et décentralisés, des ONG et du secteur privé pour la deuxième catégorie.

66. Il y aura deux cycles de formation universitaires:

i) un cycle court pour les cadres moyens des ministères, des services déconcentrés et décentralisés, des ONG et du secteur privé (BAC +4) recevant une formation multidisciplinaire (économie ; santé et éducation, environnement etc.) avec production de mémoire d'étude (3 années de formation théorique et une année de terrain pour ce mémoire ; on pourra s'inspirer de l'expérience de la Faculté d'Etudes du développement Intégré de l'Université des Etudes de Développement de Tamalé au Ghana); et

ii) une formation de niveau DESS ouvrant au doctorat pour la formation de chercheurs et d'experts, cadres supérieurs des ministères et des ONG et recrutant des étudiants diplômés du second cycle en sciences sociales et humaines ou d'autres sciences (santé publique, écologie etc.)

67. En outre, il sera périodiquement organisé deux types d'ateliers de perfectionnement de courte durée (2 ou 3 semaine) sur l'analyse de la pauvreté, le suivi et l'évaluation des PNLCP: l'un destiné aux chercheurs ; et l'autre aux experts des ministères, des ONG et des services décentralisés. Leur contenu sera modulé en fonction des compétences nécessaires à l'exécution des tâches des uns et des autres.

68. La formation étant axée sur la résolution des problèmes, il sera fait appel à de nouvelles méthodes de formation: démarche systématique; et méthodes pédagogiques actives

Pourquoi une institution régionale ?

69. Les besoins pour la mise en place d'une institution régionale et de recherche socio-économique ont été implicitement évoqués plus haut. Les principales raisons sont les suivantes: création des synergies nécessaires entre les politiques nationales et les politiques régionales allant dans le sens de l'intégration régionale; création de synergies nécessaires au développement conjoint de l'enseignement et de la recherche, l'un enrichissant l'autre et vice versa; économies d'échelle aussi bien sur le plan financier (plus grande efficacité des investissements) ; économies d'échelle sur le plan scientifique (multi-disciplinarité plus facile à réaliser avec les plus grandes possibilités de réunir les diverses compétences nécessaires à l'échelle régionale) ; économies d'échelle sur le plan institutionnel (partenariat,) et politique (appropriation, un seul interlocuteur à la fois pour les bailleurs de fonds que pour les pays)

5.4. Quelques éléments stratégiques de mise en oeuvre

70. Comme les universités ont tendance à reproduire simplement des groupes de professionnels qui en reproduisent d'autres et non des personnes susceptibles d'innover et de s'attaquer aux problèmes du moment et dans l'impossibilité de procéder brusquement aux réformes nécessaires des systèmes d'enseignement et de recherche pour des raisons politiques, il faudrait développer un outil permettant d'initier le processus de mise en place de cette formation: la structure régionale de recherche et de formation socio-économique ci-dessus évoquée. Au stade initial, ceci pourrait se faire avec l'appui d'un nombre restreint de bailleurs de fonds déterminés et en rapport avec un nombre limité de gouvernements convaincus de la nécessité d'introduire des changements dans ces systèmes. Il s'agira, dans une phase pilote visant à tester les attentes, les objectifs et les capacités des différents acteurs, de faire les apprentissages nécessaires à une implantation progressive du programme et à son extension vers l'ensemble des pays de la région. Cette approche par paliers successifs est d'autant mieux appropriée qu'il faudrait également tester et développer les relations entre les responsables de cette structure et les décideurs politiques aux niveaux national et décentralisé et avec les autres acteurs, en particulier les médias et la société civile en vue de la création des espaces nécessaires au dialogue et de confiance mutuelle.

71. En utilisant les PNLCP comme porte d'entrée et tenant compte du contexte socio-économique des pays francophones de l'ASS, l'Afrique de l'Ouest francophone pourrait être choisie comme région test pour les raisons suivantes: celle-ci comporte la plus forte proportion des pays ayant les taux d'incidence les plus élevés de la pauvreté; elle dispose aussi d'un nombre relativement plus élevé de pays figurant sur la liste de l'Initiative PPTE; et elle a les coûts de transaction les moins élevés parce qu'elle est plus proche géographiquement de l'Europe et de l'Amérique; et l'expérience en la matière du Ghana, proche, pourrait non seulement servir mais permettre également de jeter des bases complémentaires nécessaires au développement de coopération entre les pays francophones et les pays anglophones.

72. Afin d'assurer l'ancrage de la structure régionale dans les systèmes nationaux d'enseignement et de recherche, il sera identifié dans chaque pays un point focal formalisé de la structure de recherche et de formation régionale qui suivra tout le processus de la mise en place de celle-ci : université nationale de préférence. L'institution chargée du pilotage des PNLCP (soit généralement la Direction du Plan du ministère chargé de l'économie et des finances), la DNSD, l'INRSH, les ministères techniques clé (santé, éducation, action sociale etc) feront partie du réseau national animé par ce point focal et agissant en répondant de la structure de recherche et de formation régionale.

73. La structure régionale de recherche et de formation sera intégrée dans une des universités nationales de la région et son volet formation universitaire fonctionnera selon des modalités s'inspirant de l'expérience acquise par le PTCI (15) Elle établira des liens avec les institutions similaires existant en Afrique, singulièrement dans les pays anglophones, ainsi que celles des pays développés. Afin de s'assurer que la structure régionale aura une approche intégrée des problèmes de développement, elle constituera une institution à part entière au sein de cette université, à l'instar des autres facultés, tout en s'appuyant sur les ressources en enseignants de ces facultés aussi bien au niveau national que régional (mission d'enseignant);

74. . Dans le processus de mise en place la structure régionale de recherche et de formation , il sera procédé à de larges consultations avec les institutions régionales pouvant y être plus ou moins impliquées: organisations d'intégration régionale (UEMOA, CEDEAO); organismes de coopération technique (AUA, AFRISTAT, CAMES, CERPOD, IRD) et financière (SISERA, CREA), les sociétés savantes (ADEA, CODESRIA, UEPA, AASP) et les ONG régionales africaines (CESAO, ENDA Tiers Monde, INADES, IPD/AOS etc.)

75. A partir de l'expérience du CREA et en en tirant les leçons nécessaires, il sera mis en place un consortium de bailleurs de fonds qui financeront les activités de la structure régionale ainsi que ses points focaux sur la base de budget-programmes pluri-annuels avec obligation de résultats qui seront évalués seront les critères prédéfinis. Ce consortium travaillera en étroite collaboration avec cette structure régionale

NOTES

(1) Les pays francophones sont les suivants:

-sept en Afrique Centrale (Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, Tchad et République Démocratique du Congo);

-sept en Afrique de l'Est (Burundi, Comores, Djibouti, Madagascar, Maurice, Rwanda et Seychelles);et

-onze en Afrique de l'Ouest (Bénin, Burkina Faso, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Guinée, Guinée Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Togo).

(2) « L'histoire francophone » des sciences est restée jusqu'à présent hésitante quant à la classification de chacune des différentes sciences dans la catégorie des sciences humaines ou dans celle des sciences sociales; et même si on admet généralement qu'il y a un noyau dur pour les sciences sociales (économie, sociologie et sciences politiques) et un autre pour les sciences humaines (psychologie, linguistique, géographie, histoire, ethnologie, philosophie) ; En outre, les sciences économiques auraient tendance à prendre leur autonomie alors que de nouveaux champs pluridisciplinaires sont ouverts (population, éducation, genre etc.).

(3) L'expérience de l'auteur a également été largement mise à profit pour avoir: participé à l'organisation de la recherche scientifique dans son pays, au Burkina Faso, au milieu des années 1970; participé à la conception de l'INSS (ex INRSH) dans ce pays et été son premier directeur au début des années 1980; enseigné à l'université de Ouagadougou entre 1977 et 1986; participé à la conception du CERPOD et été son Chef de la Division études et recherche et son Directeur entre 1989 et 1996; animé des réseaux de recherche; et effectué des visites de travail auprès de la plupart des institutions de recherche en sciences sociales et dans les universités de la majorité des pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre.

(4) Les pays francophones figurant sur la liste de l'Initiative PPTTE sont les suivants: Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée, Guinée-Bissau, Mali, Mauritanie, Rwanda, Sénégal et Tchad. Ils sont 11 sur les 17 pays de l'Afrique sub-saharienne et sur les 21 pays touchés par cette initiative dans le monde.

(5) Créé par arrêté du 19 mai 1936, l'IFAN de Dakar a progressivement aidé à la mise en place de centres IFAN dans les capitales de la plupart des pays francophones. Dans les années 1960, au moment de l'accession à l'indépendance des pays, ceux-ci ont été retrocédés aux ministères de l'éducation nationale des nouveaux gouvernements. Ce sigle a été conservé au Sénégal où l'Institut Fondamental d'Afrique Noire (IFAN) était proposé à avoir un rayonnement régional mais ce sont plutôt des instituts nationaux de recherche en sciences humaines qui en ont eu l'héritage dans ces pays

(6) Le nombre des étudiants de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal), la plus ancienne de la région francophone, s'est accru de 3.730 en 1970 à 16.500 en 1989 et à 22.602 en 1994. Celui de l'Université de Ouagadougou, Burkina Faso, l'une des plus récentes a augmenté de 253 en 1974 à 9.531 en 1995.

(7) Certains INRSH n'ont pas suffisamment de bureaux pour les chercheurs comme nous l'avons observé pendant une dizaine d'années au Mali ; d'autres comme ceux du Burkina Faso et du Niger étaient devenus dans les années 1980-1990 un «garage» pour anciens ministres dont on ne plus quoi en faire dans l'administration.

(8) L'African Capacity Building Fund (ACBF) a surtout apporté son appui au développement de l'expertise des bureaux d'étude africains: en collaboration avec la Banque Mondiale, elle a mis en place un Programme de Développement de la consultance locale africaine consacré à la Côte d'Ivoire, au Sénégal et au Zimbabwe qui, avec celui de lancement de la Fédération Africaine des Consultants par la Banque Africaine de Développement (BAD) ont cependant eu peu de succès.

(9) L'Office de Recherche Scientifique Coloniale a été créé en 1943 en France et après avoir changé plusieurs fois de noms, il est devenu depuis 1998 l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD). Celui-ci dispose de grandes capacités de recherche socio-économique, en particulier dans ses bureaux locaux établis dans plusieurs pays francophones.

(10) Mis en place en 1995, le Réseau de Recherche sur les Politiques Sociales en Afrique de l'Ouest et du Centre (Réseau RPS/AOC) s'est doté d'un Programme 2000-2005 qu'il compte mettre en œuvre, en dépit de l'arrêt du financement du CRDI courant 2001. Il procèdera à l'exécution de travaux soumis à appel d'offres qui lui permettront ainsi de réunir les fonds et les données nécessaires à ses recherches.

(11) Le dernier appel d'offres du CREA ciblait les grands thèmes suivants: i) pauvreté, distribution des revenus et marché de l'emploi; ii) commerce, intégration régionale et politiques sectorielles; iii) politiques macro-économiques, stabilisation et croissance; et iv) finance, mobilisation des ressources et investissements. Quant à l'appel d'offres conjoint de la coopération scientifique et de recherche sur l'évolution de la vie politique, de l'économie, de la société et de la ville en Afrique du CODESRIA-IRD, il comportait les grands thèmes ci-après : i) les trajectoires de l'Etat et du politique; ii) l'économie africaine dans le processus de la mondialisation; iii) l'évolution des sociétés; et iv) la question urbaine. On notera que tous ces derniers thèmes sont plus transversaux et relèveraient surtout de la recherche socio-économique qui n'intégrerait que le thème i) de l'appel d'offres du CREA

(12) Au cours de ses deux premières années d'existence, SISERA a octroyé 508.157 \$ canadiens d'appui institutionnel (équipement, documentation, communications) à ses centres de recherche économique partenaires soit 275.657 \$ à ceux des pays francophone qui ont été attribué à l'Université de Yaoundé II au Cameroun (232.500 \$ canadiens) et au LEA du Gabon (40.657 \$ canadiens). Le GREAT devrait bénéficier d'un appui de 43.100 \$ canadiens courant 2001. Selon ses procédures le montant maximal qui peut être attribué est de 300.000 \$ canadiens en appui institutionnel de base est de 50.000 \$ canadiens en appui institutionnel de démarrage (pour les centres émergents que sont le CEE, le GREAT, le CORCERO et le LEA). Quant au CREA, il a financé, entre 1988 et 1998, 280 projets qui ont couvert 28 pays soit 28 projets par an et un projet tous les 2 ans par pays ; et le nombre de chercheurs impliqués s'est accru environ de 40 à 200 entre 1988 et 1998. Le PTCI qui a démarré en 1994 est soutenu par un groupe de bailleurs de fonds (ACBF, ACDI; CRDI, Coopération française, UE, USAID et coopération allemande)

(13) Au Burkina Faso par exemple, le Ministère de l'Action Sociale ne comptait que 749 agents, dont 450 au niveau provincial pour une population de 10, 3 millions d'habitants (dont près de 5 millions de pauvres) en 1997; et parmi ces agents, il y avait seulement une centaine de cadres supérieurs dont moins d'une dizaine du niveau d'un troisième cycle universitaire. 33 des 45 provinces du pays ne disposent d'aucun de ces cadres supérieurs concentrés dans la capitale et affectés à des tâches de gestion administrative et ce dans un contexte de décentralisation des politiques sociales.

(14) Il faut noter l'inexistence d'une formation universitaire diplômante en politique sociale dans l'ensemble des pays francophones. Seule l'Ecole Nationale des Travailleurs Sociaux Spécialisés (ENTSS) de Dakar (Sénégal), ouvert aux étudiants étrangers, offre un diplôme de Travail Social du niveau de second cycle universitaire au sein duquel est donné un cours de politique sociale de 90 h ayant pour objectif la formation à l'analyse et aux mécanismes de production de politiques sociales en tant que référence des modèles d'intervention et de pratique de travail social dans le monde et en Afrique sub-saharienne francophone. C'est pour contribuer à résoudre ce problème d'insuffisance de cadres de conception de certains ministères des "affaires sociales" que la coopération française a initié en 1999, le Programme de formation des cadres du développement social délivrant un diplôme de travail social international pour une vingtaine d'étudiants ressortissant de quatre pays francophones (Burkina, Mali, Niger et Tchad).

(15) Le PTCI a été lancé en 1994 ; il en est à sa cinquième promotion d'étudiants formés en 18-24 mois en DESS d'économie au sein d'un réseau de 5 universités (Abidjan, Dakar, Libreville, Ouagadougou, Yaoundé) qui assurent des cours communs et/ou spécialisés grâce à la mise en place d'un judicieux programme de mobilité des étudiants et des enseignants .

Bibliographie sommaire

- BA B. et al. (2000): Sources de financement alternatives de la recherche en Afrique de l'Ouest et du Centre, la philanthropie, CRDI
- BANQUE MONDIALE (2001) : Rapport sur le développement dans le monde, combattre la pauvreté, abrégé, éditions ESKA , Paris
- COURT J. KRISTEN P. and WEDER B (1999): Bureaucratic structure and performance : first africa survey results, UNU
- DIOP M.C. : (2000): Les politiques sociales en Afrique de l'Ouest, quels changements depuis le Sommet de Copenhague, synthèse des études de cas (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Sénégal) UNRISD
- FREDRIK S. (1999) : Understanding regional research networks in Africa, SAREC
- HICKS E. K. et al. (1997): Promotion de l'utilisation des données statistiques dans les programmes de lutte contre la pauvreté, rapport de synthèse, Banque Mondiale
- McGEE R. and NORTON A. (2000): Participation in poverty reduction strategies : a synthesis of experience with participatory approaches to policy design, implementation, and monitoring, IDS Working Paper no 109
- MKANDAWIRE T. (1988) Notes on consultancy and research in Africa
- MORALES-GOMES D et al (eds) (2000): La réforme des politiques des politiques sociales, évolution des perspectives du développement humain durable
- NEIL G. et OUATTARA S. (1993) : La recherche en politique sociale, évaluation des capacités institutionnelles, rapport de mission, CRDI, Dakar,
- OUEDRAOGO.O. D et al. (1998) : Rapport de synthèse de la mission de formulation d'un Plan d'Action pour l'Afrique de l'Ouest francophone, l'Algérie, le Maroc et la Tunisie, FNUAP
- OUEDRAOGO. O.D. et PICHE V. (1998): Rapport de la mission d'élaboration d'un programme de formation en politiques sociales au Burkina Faso, CRDI, Dakar
- OUEDRAOGO O.D. (2000) : A propos du programme "Appui scientifique aux programmes de lutte contre la pauvreté et aux politiques sociales in Les Cahiers Africains du Travail Social no 1
- OUEDRAOGO O.D. (2001) : Quelques pistes pour le développement social des pays francophones de l'Afrique de l'Ouest, Centre Nord-Sud/NU
- OYEN E and al (eds) (1996): Poverty, a global review, Scandinavian University Press UNESCO Publishing
- PNUD (2000): Rapport du PNUD 2000 sur la pauvreté, vaincre la pauvreté humaine
- SECK D (2000): An analysis of francophone economic research centres in Côte d'Ivoire, Burkina Faso and Senegal in Think tanks and civil societies pp 491-507
- TSIKATA Y.M (2000): Globalization, poverty and inequality in sub-saharan africa : a political economy appraisal, OCDE
- UN (2000): Report of the Secretary General, Implementation of the First United Nation Decade for Eradication of poverty (1997-2006) 55th Session General Assembly
- UNDP (1998): Capacity assessment and development in a systems and strategic management context (Technical Advisory Paper no 3)
- UNESCO (1995): Directory of social science institutions in Africa South of Africa
- UNESCO (2000): World social science report 1999, Unesco publishing/Elsevier
- WORLD BANK (2000) : Can Africa claim the 21st century ? Washington